

fiches

sur **LE LIBÉRALISME  
ÉCONOMIQUE**



Paul-Jacques Lehmann  
Préface de Pierre Gruson



# Le deuxième principe juridique initial du libéralisme : la liberté des contrats

Le droit de propriété ne peut être exercé que s'il y a liberté des contrats afin que les faibles soient protégés contre l'arbitraire des puissants. En effet, une économie concurrentielle ne peut fonctionner correctement qu'avec des engagements contractuels forts et constamment renouvelés. La signature de contrats permet le respect des autres et de la parole donnée. Si cette dernière est enfreinte ou si les règles prévues par le législateur sont bafouées, des sanctions sévères doivent être appliquées aux contrevenants.

Un libéralisme non encadré par un État de droit qui en assure le bon fonctionnement se transforme inéluctablement en anarchie. D'ailleurs, c'est de l'intérêt de tous les acteurs que des contrats règlent, *a priori*, les opérations économiques car il s'agit de leur sécurité même : l'intégrité de chacun va dans le sens du bien commun et est à la base de la confiance nécessaire aux relations entre les hommes.

Dans une société libérale, droit de propriété et liberté des contrats sont la conséquence de la volonté des hommes de vivre ensemble, en se pliant aux lois naturelles et en défendant leur domaine. Le progrès social ne peut exister que s'il existe un pacte au sein d'une communauté, ce qui confirme que les droits à la base du libéralisme existent bien avant la constitution d'un gouvernement civil qui va simplement entériner un pacte social par un contrat social. Mais il faut prendre garde à ce que le modèle social ne coûte pas trop cher aux finances publiques.

## Questions

- 1 • Pourquoi la liberté des contrats est-elle indispensable au libéralisme ?
- 2 • Donner des exemples des liens entre liberté des contrats, liberté des échanges et liberté du travail.
- 3 • En quel sens le contrat de travail n'est qu'un contrat d'échange ?
- 4 • Pourquoi des lois pénales ne sont pas nécessaires pour régler des conflits nés de contrats civils ?
- 5 • Expliquer la citation suivante de Yves Guyot : « Lorsque l'État intervient dans le contrat d'échange, on rend l'effort plus pénible et on fait acte de régression ».



# Le principe politique initial du libéralisme : la démocratie parlementaire

Politiquement, le libéralisme économique ne peut fonctionner que dans un système de démocratie parlementaire alors que l'autoritarisme politique engendre la planification économique centralisée. En effet, la démocratie est le seul système qui permet de tendre (sans cependant jamais y parvenir totalement) vers l'égalité politique des hommes et l'égalisation sociale et économique.

La politique se doit de protéger la liberté. L'État-nation est la forme politique au sein de laquelle se sont développées les institutions démocratiques, l'économie de marché et le lien social. Les principes de la démocratie s'imposent à tous les opérateurs économiques et permettent au libéralisme de fonctionner harmonieusement. Inversement, la liberté politique est impossible sans liberté économique, en particulier sans la liberté d'entreprendre. Grâce à la démocratie, les règles régissant la société ne relèvent pas de l'arbitraire, mais correspondent à ce que souhaitent véritablement les citoyens. Les institutions démocratiques constituent l'instrument qui doit forger l'unité du peuple dans la recherche d'un intérêt commun à tous les membres de la collectivité. Le pouvoir ne peut résoudre les difficultés de la vie quotidienne. La loi ne doit statuer que sur les problèmes dont la solution concerne la nation dans son ensemble car c'est à ce niveau que se situe l'intérêt général.

Le libéralisme repose sur la croyance en l'observation de lois tirées de la connaissance des faits qui régissent les échanges, faits instinctifs dans l'humanité car l'homme est né avec une disposition naturelle pour l'échange. Cependant, comme la coutume, la loi ne crée aucun droit : elle le constate, le reconnaît, le définit, le sanctionne, le précise, en règle l'exercice et les rapports avec les autres droits parce que ces derniers naissent spontanément par le développement d'embryons successifs. De même que l'échange a précédé l'existence des économistes, le droit a précédé la fonction de législateurs. Le droit non écrit a partout devancé le droit écrit. En effet, les premiers législateurs n'ont fait que recueillir et mettre en ordre des coutumes sorties du sentiment populaire, donc de la nécessité des choses, sans aucune idée d'innovation. Le droit ne cesse alors d'être en mouvement et en développement grâce à la jurisprudence qui

se superpose au droit écrit, le corrige, l'amplifie. Le législateur n'a plus qu'à appliquer des sanctions. Alors, le seul rôle de la loi est d'assurer la justice et la défense des droits individuels.

Dans toute société, l'homme cherche à accroître son bien-être. Une société démocratique est à l'origine de l'esprit d'entreprise, le désir de richesse supplantant les anciens désirs de gloire et de puissance. Mais, une telle situation n'est pas sans danger car, comme la démocratie favorise le goût des jouissances matérielles, ce goût, s'il devient excessif, entraîne les hommes à croire que tout n'est que matière. Ce matérialisme risque de les entraîner vers une recherche exagérée de ces jouissances. Cependant, la démocratie permet aux hommes défavorisés de bénéficier des moyens favorables à la réduction des inégalités, grâce à l'existence de contre-pouvoirs, même s'il n'y aura jamais égalisation des fortunes.

En outre, la démocratie est gage de stabilité politique, donc d'ordre, pourvoyeur de sécurité, ce qui donne au pouvoir politique la légitimité nécessaire au vote des lois indispensables à l'existence du libéralisme économique, puis à leur application. En effet, les gouvernements issus des élections se doivent de protéger par tous les moyens la liberté de chacun en empêchant l'immixtion de quiconque dans le domaine privé. La démocratie est également un système de compétition pacifique en vue de l'exercice du pouvoir. Donner l'impression à un pays qu'il est engagé dans un effort collectif dont les fruits seront offerts à tous est plus important que tel ou tel avantage à courte échéance.

Les institutions représentatives vivent par la concurrence des individus et des partis, mais elles meurent lorsque cette concurrence s'intensifie au point d'inhiber l'exercice du pouvoir. L'existence du parlement implique l'esprit de compromis. et suppose que l'on discute pour parvenir à la vérité de l'intérêt général et non à seule fin de discréditer l'adversaire et de recruter des adhérents. Le parlement suppose l'existence de partis politiques multiples, se tolérant les uns les autres, acceptant à l'avance de se soumettre au verdict des électeurs, consentant à régler leurs querelles selon les méthodes de discussion et de compromis. Lorsque manquent la discipline et la sagesse des citoyens, les démocraties sauvent peut-être la douceur de vivre, mais mettent en danger le destin de la patrie. Il faut que les citoyens soient enclins au compromis et aient confiance dans les structures représentatives. Les démocraties ne peuvent vivre que si elles se montent capables de répondre aux exigences de la vie moderne.

Lorsque l'État commence à organiser l'économie, il s'attribue nécessairement des pouvoirs accrus. Si ces pouvoirs sont confiés à un gouvernement soutenu par certains partis réformateurs, la classe qui dirige l'économie se sent menacée. En particulier, elle est d'autant plus hostile aux interventions de l'État que celui-ci subit davantage l'influence des masses populaires.



Il faut faire attention à ne pas donner à la puissance publique un rôle trop important. En effet, on accorde souvent à cet organisme un respect et une confiance absolus, en estimant que c'est l'appareil adéquat pour la coordination et la direction des efforts humains. Or, les libéraux affirment qu'il s'agit d'un non-sens qui conduit à une subordination absolue des individus à l'État alors qu'ils sont des êtres intellectuels, moraux et libres, chacun disposant d'une pensée, d'une moralité et d'un esprit de prévoyance supérieurs alors que l'État ne pense pas et ne veut rien par lui-même. De toute façon, les gouvernants n'ont pas une structure physique ou mentale différente de celle des autres hommes, ne jouissent d'aucune supériorité naturelle, innée ou inculquée par la fonction : la société démocratique ne peut prétendre que les individus portés à la tête de la nation bénéficient de grâces spéciales d'aucune sorte.

## Questions

- 1 • Démocratie et égalité politique.
- 2 • Quelles sont les principales institutions politiques d'une démocratie ?
- 3 • L'intérêt général peut-il être assuré par la démocratie ?
- 4 • Expliquer la citation suivante de Pascal Salin : « La démocratie est un système de contrôle destiné à éviter que les détenteurs du pouvoir n'abusent exagérément de ce pouvoir ».



# La remise en cause moderne de l'efficacité de la démocratie parlementaire

À l'époque moderne, la réglementation bureaucratique s'impose de plus en plus et tend à brider les initiatives individuelles. La puissance publique est partout présente. Les parlements ont perdu le pouvoir en devenant davantage des chambres d'enregistrement des décisions de l'exécutif. L'intolérance s'est emparée de la société et les gouvernements ont souvent tendance à résoudre les crises par des financements publics, avec des investissements non rentables conduisant à des crises d'endettement. La politique est dans la plupart des pays remise en cause. Les citoyens refusent son autonomie par rapport au social et veulent pratiquer une sorte d'autogouvernement. Les grèves, les manifestations de rues, les occupations de locaux, la désobéissance passive, les marches symboliques deviennent monnaie courante. La politisation des problèmes individuels a pour conséquence le fait que la politique se joue au niveau des situations, parfois supportées par seulement quelques individus, qui posent leurs propres problèmes. Les gouvernés prennent part au jeu. La rébellion du social aboutit à une revanche sur le politique. L'autorité de l'État tend à disparaître. L'indiscipline s'étend. Le pouvoir de la société concurrence le pouvoir de l'État. D'ailleurs, comme la société n'est plus homogène, le politique se fait modeste et la fonction politique est démembrée. Les citoyens reprochent au monde politique de ne rien prévoir, ce qui fait que la défiance vis-à-vis des dirigeants s'accroît.

Alors qu'ils n'ont pas été formés dans cet objectif, dans tous les pays, ce sont des techniciens qui détiennent désormais le pouvoir. Or, ils ne sont compris que par ceux qui ont bénéficié de la même formation alors que les règles sont faites pour des hommes et non pour des robots. On reproche aux bureaucrates de mépriser l'homme. Le fonctionnaire derrière un guichet est toujours anonyme et son interlocuteur est un administré sans nom. Les solutions visent pratiquement tout le temps des cas abstraits. La décentralisation permet de remédier quelque peu à cette déshumanisation, mais a pour conséquences d'affaiblir le pouvoir central et de coûter cher. La liberté en est affectée.

On dit souvent que le fonctionnaire est un professionnel alors que le politique est un amateur. En effet, le premier est nommé selon des règles précises, même si elles peuvent être contestées, le second est élu. Ainsi, « les

régimes occidentaux sont des régimes d'experts sous la direction d'amateurs ». Il en découle que l'on se passe plus difficilement de fonctionnaires que de politiques. La fonction administrative est en théorie politiquement neutre. Elle consiste à appliquer une législation qui n'a pas pour auteurs les fonctionnaires eux-mêmes. Le politique fixe les objectifs de la législation et du régime. Les risques d'un régime constitutionnel pluraliste sont le conservatisme ou la paralysie par concessions excessives de gouvernements faibles à des intérêts privés et le sacrifice de la prospérité économique par incapacité de choisir une politique cohérente.

Ainsi, l'État est devenu une sorte d'assureur de la société technicienne, avec des responsabilités en la matière qui ne font qu'augmenter. Il est, d'ailleurs, souvent, le principal bénéficiaire de l'assurance. Son objectif est de parer aux retombées malfaisantes du développement des nouvelles technologies, de réparer les traumatismes psychologiques du changement de l'environnement humain, d'apaiser l'angoisse de l'insécurité inhérente à un monde en constante mutation, de satisfaire les nouveaux besoins créés par la société : toutes ces responsabilités se situent aux antipodes de l'abstentionnisme libéral initial. Mais elles permettent à la société de conserver la bonne conscience indispensable à son dynamisme.

Les techniques d'assurance constituent l'une des modalités de la prise en charge du risque. Mais, la protection des risques individuels est assurée essentiellement par des mécanismes collectivisés, ce qui néglige en grande partie les choix individuels. Par exemple, les cotisations sociales ne sont pas le prix à payer pour un ensemble de services que l'on désire obtenir, mais un impôt sur le contrat de travail dont le taux et l'assiette sont déterminés de manière arbitraire : les cotisations ne sont pas proportionnelles au risque, mais au revenu.

Les qualités exigées d'un administrateur et celles exigées d'un homme politique ne coïncident pas. De l'un on demande le savoir, de l'autre le bon sens éclairé, de l'un le dévouement à la chose publique, de l'autre la capacité de choix, le sens de l'autorité et du risque.

Un certain style d'autorité n'est plus accepté. Les citoyens demandent des responsables sensibles à leurs griefs, même injustifiés, qui tempèrent les rigueurs de l'administration. Il ne faut pas imposer au pays une pression supérieure à celle que la masse des gens consent à tolérer. Il ne faut ni donner l'impression de monopoliser le pouvoir et ses bénéfices ni ignorer ceux qui ne sont pas représentés directement dans le parti au pouvoir. Utiliser un langage acceptable par tout le monde est nécessaire. Aucun groupe politique ne peut plus prétendre que lui seul connaît la vérité. Il faut désormais un dialogue entre gouvernants et gouvernés. Le régime doit se justifier, s'assurer qu'il est considéré comme légitime afin d'obtenir le loyalisme des citoyens qui doivent se reconnaître dans les fins d'ordre moral et humain que le régime propose.